

Toujours de noce

Autor(en): **Gillet, Georges**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A la porte, on trouvait des gamins qui venaient pour quelques sous des éclats d'obus qu'ils avaient audacieusement ramassés, s'habituant vite, avec leur crânerie d'enfant de Paris que rien n'étonne longtemps, au bombardement.

Le gouvernement avait voulu donner des étrennes aux Parisiens. La ration avait été augmentée de trois onces et demie de viande conservée, d'une poignée de grains de café non brûlés, de quelques haricots secs, d'un peu de riz.

Quel régal !... On y fit fête!

J'ai conservé un document curieux, acheté précisément le 1^{er} janvier 1871. C'était un placard que colportaient des camelots, coiffés du képi de garde national, comme tout le monde. Il a pour titre, cette complainte: *Défense de Paris, récit véridique des maux soufferts par la population*. En vers du genre naïf, elle retraçait les misères du siège, sur l'air de *Fuadés*:

Quand on pense que nous sommes
Privés de relations,
De communications
Avec le reste des hommes.
Du monde, pour nous, le bout
Ne va pas même à Saint-Cloud...

Et elle notait, particulièrement, les étranges menus auxquels on avait dû se faire — par force :

On se nourrit d'épluchures,
De chats, de chiens et de rats,
On vend des choses au tas
Que l'on jetait aux ordures ;
Mais on s'en repaît, enfin,
Pour ne pas mourir de faim...

Mais c'est le dernier couplet, surtout, qui est typique à citer aujourd'hui, parce qu'il évoque, à côté de ces souffrances, l'état des esprits :

Eh bien, de tous ces ravages
Nous souffrons sans murmurer ;
Loin de nous désespérer,
Ils augmentent nos courages.
On ne vaincra pas Paris
Tant que nous serons unis.

Hélas ! c'était la faim qui allait, un mois plus tard, triompher de la grande ville qui avait fait si fière contenance, étonnant ses ennemis par sa belle humeur, même au milieu de tant d'épreuves !

Visites de l'an. — Voici ce que dit à ce sujet la comtesse Bassanville: « Ces visites se font la veille de l'an à des supérieurs ainsi qu'aux grands-parents, et le jour de l'an même à ses père et mère, oncles et tantes, sœurs et frères aînés.

» On a toute la première semaine de janvier, comme délai, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes alliées.

» On a toute la première quinzaine de janvier pour faire les visites à ses amis.

» On a tout le mois de janvier pour faire les visites de bonne année aux personnes avec lesquelles on est en rapport de société seulement. »

On a fait, dit un chroniqueur, M. Joseph Mathieu, de nombreuses et vaines tentatives pour échapper à l'usage de ces

visites. Déjà, vers le milieu du XVII^e siècle, la petite poste établie à Paris tenait, pour deux sous, à la disposition de ceux qui voulaient se payer ce luxe, des commissionnaires revêtus d'un costume sévère, habit noir et épée au côté, et qui allaient à domicile présenter les souhaits de bonne année pour le compte de leurs clients.

Au siècle dernier, cet usage singulier s'était généralisé dans les hautes classes et la bourgeoisie ; il n'y avait que les commis de bureaux qui allaient offrir leurs hommages à leurs supérieurs qui les recevaient ce jour-là avec toute la dignité d'un protecteur. En définitive, de toutes les tentatives faites pour échapper aux visites du jour de l'an, il ne reste que la carte de visite, laquelle, en dehors des visites affectueuses de la famille, n'a pu détrôner entièrement un grand nombre d'autres visites, qui ne sont que de pure politesse.

Toujours de noce.

Sous le titre: « Le truc de Balthazar », nous lisons, dans le *Journal de Fribourg*, cette amusante histoire :

Presque tous les jours, depuis un mois, j'apercevais, à la nuit tombante, mon ami, le poète Balthazar, vêtu d'un habit noir pas trop râpé, à peu près irréprochable. Cette tenue m'intriguait chez ce fils d'Apollon, plus chevelu que fortuné, portant d'habitude un complet rudimentaire et poursuivant toujours ce rêve fantastique de la transformation d'une pièce de vers en pièces de cent sous.

Au risque de le troubler dans ses méditations, j'abordai Balthazar et je lui demandai, en le complimentant sur son costume, s'il avait trouvé la solution de son fameux problème.

— Presque, me dit-il avec un air de triomphe. Ainsi, aujourd'hui, je suis de noce. C'est pour cela que j'ai arboré ce solennel sifflet.

— De noce ? Mais ces jours-ci tu étais dans le même appareil ?

— Parfaitement. J'étais aussi de noce.

— Tous les jours du mois, alors ?

— Mon Dieu, reprit Balthazar, tu ne comprends pas ; c'est pourtant limpide. Comme je n'ai pas le moyen de me payer quotidiennement des repas à cinq francs par tête, je vais à la noce.

— Tu plaisantes, il faut être invité pour aller à la noce ?

— On m'invite.

— Comment cela ?

— Suis-moi bien, fit Balthazar. Grâce à un huissier de la mairie, — lequel me prête avec usure, sans jeu de mot, ce vêtement de cérémonie, — je connais la date de tous les mariages prochains. Je me présente à l'une des familles et, soit au beau-père ou à la belle-mère, soit à l'oncle, à la tante, je tiens à peu près ce langage : « Un ami du marié..... ou de la mariée vous réserve une surprise le jour de la noce. Il a composé quelques vers en l'honneur des futurs époux. Par modestie, il désire garder l'incognito et ne pas les déclamer lui-même, mais il m'a prié, moi, son

intime, de le remplacer et de venir interpréter son œuvre au dessert... »

— Eh bien ?

— Eh bien, c'est limpide. La tante, l'oncle, le beau-papa, la belle-maman, pour faire assaut de galanterie avec ce parent inconnu qui leur ménage un peu si agréable primeur, me répond généralement : « Ah ! monsieur, que c'est aimable d'avoir accepté de prendre la parole à la place de votre ami, ou plutôt de notre ami ; vous nous feriez grand plaisir en n'attendant pas le dessert pour venir vous joindre à nous. On se mettra à table à sept heures. Nous comptons sur vous sans faute... » Je me fais un peu prier, pour la forme, et le soir de la noce, je dine gratis.

— Et quand vient le dessert ?

— Alors je débite avec âme les vers suivants :

O vous, couple charmant qu'unit le mariage,
Vous qui du fleuve Hymen allez suivre le cours,
Laissez-moi souhaiter le plus riant voyage
A l'esquif précieux qui porte vos amours.

Jeunes époux, partez ! Qu'un doux soleil inonde
La route où vous entrez en vous donnant la main ;
Que le plus tendre accord, vous guidant en ce monde,
Sous un ciel toujours bleu vous montre le chemin !

Partez ! Nous qui restons spectateurs sur la rive,
Nous vous accompagnons de nos vœux anxieux ;
Mais déjà dans nos cœurs la confiance arrive,
Car le bonheur se lit sur vos fronts radieux.

Que pendant de longs jours l'existence vous semble
Un Eden enchanteur, au magique décor !...
Jeunes époux, à vos santés, buvons ensemble !
A vos noces d'argent, voire à vos noces d'or !

— Pas un seul nom, mes strophes s'appliquent à tous les mariés possibles !...

— Très ingénieux ! Mais après ce toast omnibus, quand on demande l'auteur ?

— Le poète, dis-je, ne m'a pas autorisé à le nommer. On rit, on cherche. Dans une noce, tout le monde ne se connaît pas. Chacun se regarde, se soupçonne, et le tour est joué. Parfois, même, un invité qui taquine légèrement la muse, voyant que personne ne se déclare, finit par laisser croire qu'il est le père de mes alexandrins !

— Très fort ! Et l'invitation mord toujours ?

— Presque toujours. Si par hasard elle rate avec une famille, je me tourne vers une autre, je n'ai que l'embarras du choix. Il ne manque pas de mariages !

— Je t'admire, ô Balthazar !

— Il y a de quoi. Tu vois que le fameux problème de la pièce de cent sous est quasi résolu ! C'est limpide et c'est génial. Sur ce, je te quitte, car j'entends sonner six heures. Je vais à mes affaires, c'est-à-dire à la noce. Voilà un mois que je célèbre avec le même enthousiasme l'hymen de cinq orphelines, de huit nobles héritières, d'autant de filles de concierges, etc.

— Et aujourd'hui, fis-je en serrant la main de Balthazar ?

— Aujourd'hui, répondit-il, en enfonçant fièrement son haut de forme, je marie la demoiselle d'un paveur !

Georges GILLET.

Voici une innocente légende canadienne qui peint avec beaucoup de finesse le caractère du Français et celui de l'Anglais !

ANGLAIS ET FRANÇAIS. — Au commence-